



## Surveillance réglementaire des métaux lourds dans l'air ambiant Site Donon - Evolution sur la 1ère année de mesures en date du 06/11/18

Appareil de mesures : préleveur actif bas débit (Partisol)

Norme suivie pour le prélèvement : NF EN 12341

Norme suivie pour les analyses : NF EN 14902

Durée du prélèvement : 14 jours

Fréquence d'échantillonnage : toute l'année

Matrice : air ambiant, fraction particule PM10

Lieu de mesures : Donon (Dept.67)

Unité :  $\mu\text{g}/\text{m}^3$  pour le plomb et  $\text{ng}/\text{m}^3$  pour les 3 autres métaux



Résultat inférieur ou égal à la limite de quantification : Application mesure LQ/2 selon règles définies par le guide IPR\*

Validation des données : les mesures 2018 représentées sont validées techniquement et environnementalement mais feront néanmoins l'objet d'une dernière validation dès lors que tous les prélèvements de l'année 2018 auront été réalisés.

\*Implementing Provisions on Reporting (dispositions d'exécution sur la déclaration des données)

	Pb ( $\mu\text{g}/\text{m}^3$ ) au 06/11/2018	Cd ( $\text{ng}/\text{m}^3$ ) au 06/11/2018	As ( $\text{ng}/\text{m}^3$ ) au 06/11/2018	Ni ( $\text{ng}/\text{m}^3$ ) au 06/11/2018
Moyenne depuis le 27/02/18	0,0021	0,04	0,2	0,5
Valeur cible/Valeur limite_ année civile	<b>0,50</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>20</b>

Evolution des concentrations moyennes hebdomadaires en métaux lourds sur le site du Donon

